Vol. XLIX — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 6 OCTOBRE 1920 — No 46

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

COUPS DE PLUME

Les années se suivent mais **ne se ressemblent pas.**

Nous ne nous rappelons pas bien, vraiment, si cette parole est sortie de la bouche d'un profond penseur ou si ce fut tout simplement la sage réflexion d'un de nos bons vieux philosophes canadiens, mais à toute éventualité il faut reconnaître qu'elle a du vrai.

L'an dernier à pareille date on gelait littéralement.

La neige couvrait nos plaines, le vent du nord sifflait avec rage et se faufilait rageusement à travers les murs de nos demeures; il fallait dehors nous couvrir de fourrures et notre principale occupation à la maison, était de bourrer de charbon nos fournaises et de tenir le feu vif et rouge.

Heureusement que le charbon ne coûtait pas cher!... c'était notre consolation unique!!...

En un mot, c'était l'hiver avec son triste cortège de misères, de froid, de souffrances; c'était l'hiver dont le poète peut chanter à loisir l'éclatante blancheur du miroitant frimas, mais c'était l'hiver toujours rigoureux et cruel.

* * *

Cette année c'est tout le contraire.

On se croirait en juin, tant la température est belle et douce.

Le soleil est radieux.

On passe des heures agréables comfortablement assis sur sa veranda et jouissant de la douce et bienfaisante brise. Nos routes sont magnifiques et les promeneurs sont légions.

Seule la pensée de ce qui nous attend peut tempérer l'exaltation de notre joie.

Mais comme il faut prendre le bonheur quand il passe, jouissons pleinement de notre belle température et ne permettons pas au souvenir de janvier, peut-être à la pensée de novembre, de jeter une ombre sur le soleil radieux d'octobre.

A chaque jour sa peine.

N'anticipons pas sur les jours de tristesse, ils nous visiteront sans invitation; la plupart du temps ils viendront à nous au moment ou nous les attendrons le moins!

* * *

Nous nous rappelons encore le temps, c'était hier, ou de tous les coins du Canada nous étaient lancés des traits aigus qui nous perçaient jusque dans les chairs les plus sensibles.

Le peuple Canadien-français traversait une étape difficile, les jours étaient sombres; s'il eut fallu en croire ses ennemis, notre nationalité ne possèdait aucunes de ces qualités qui font les peuples virils.

Nous n'avions au jugement des écrivains de langue anglaise aucun courage, aucune générosité.

Nous étions sur la pente de la décadence et nous faisions la honte et le désespoir du reste du Canada.

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas!

Comme les temps sont changés!

Pour quiconque lit quelque peu les journaux, il semblerait aujourd'hui que le seul rempart des libertés constitutionnelles, de l'ordre, de la paix et même de l'influence britannique se trouve actuellement sur les bords du St-Laurent.

Nous ne finirions pas à reproduire tous lès bons mots que l'on écrit à notre adresse, si l'idée nous venait de les reproduire tous.

Encaissons les; même si nous pouvons être troublés par la mauvaise pensée que ça ne durera peut-être pas toujours.

Ce qui est pris, est pris, et, en temps et lieux nous pourrons toujours nous en servir.

Voici quelques opinions des dernières semaines :

"La province de Québec assimile les minorités rapidement, pour l'excellente raison qu'elle n'essaie pas de le faire. Le nouveau venu, étant laissé à peu près libre d'agir suivant son bon plaisir, acquiert bientôt l'habitude de faire comme tout le monde. Ce pro cédé d'assimilation par sympathie, ne crée aucun ressentiment et il n'en accomplit pas moins efficacement son oeuvre."—("Vancouver Sun".)

* * *

"Au milieu des Etats et des Provinces, en ces jours de malaise et d'incertitude industrielle, la province de Québec occupe une position élevée. Il arrive rarement que la Province de Québec a une difficulté industrielle assez importante pour trouver place dans les journaux et c'est pour cette raison que les manufacturiers vont s'y établir en nombre de plus en plus considérable. Bien plus, il y en a qui prédisent que si Québec continue de ce pas régulier pendant que les autres provinces prêtent l'oreille aux radicaux quand ils sont rouges, le temps n'est pas éloigné où Québec sera la principale province manufacturière du Dominion. Dans la province soeur, il n'est pas aussi facile d'obtenir l'énergie électrique à bas prix qu'en Ontario, mais les sources de pouvoir sont aussi nombreuses et on les développe rapidement; les chefs de Québec ont compris que leur province possède un avenir merveilleux non seulement dans l'agriculture et l'industrie forestière, mais dans toutes les branches de l'industrie. Les raisons qui donnent cette confiance dans l'avenir de Québec c est que là il y a abondance de main d'oeuvre et que cette main d'oeuvre est contente de son sort et totalement réfractaire aux doctrines bolchévistes et radicales. Voilà les fondements qui permettent d'élever des industries prospères, s'il y a un marché.

"Sous certains rapports, le peuple de Québec peut sembler à l'écart de la pensée et du progrès modernes. On a dit cela pour sa défense quand le recrutement, là, faisait honte au reste du Canada. Mais, il y a si peu de bon dans ce qu'on appelle la pensée moderne, il y en a tant de destructif, que l'on doit féliciter Québec de laisser siffler ces vents audessus de sa tête sans y prendre garde.

"Que Québec s'attache à la réalité et méprise le rêve; qu'il se construise une prospérité propre et laisse les autres provinces tenter des expériences avec les différentes sortes de socialisme, de communisme et que sais-je encore. Les grandes familles du Québec lui seront d'un aussi grand avantage pour ses industries qu'elles le sont pour l'agriculture. La guerre nous à montré, entre autres choses, que le travail féminin est très compétent pour une foule de tâches qui avaient été réservées aux hommes jusqu'ici; et les jeunes filles du Québec ne dédaignent pas le travail de l'usine, pendant que leurs soeurs des autres provinces préfèrent un travail moins rémunéré, mais qui permet de porter de plus beaux habits.

"L'agitateur industriel, chez les Canadiens-français, est tenu en échec, par l'Eglise catholique. Le curé de la paroisse ne lui permet pas de s'interposer entre lui et ses paroissiens dans une question aussi importante pour la famille que l'oisiveté et tous les maux qu'elle engendre. Les ouvriers de Québec, en général respectent leur clergé et ont confiance en lui; les patrons, de leur côté, ont toutes les raisons de croire au désintéressement des prêtres, qui ne désirent qu'une chose, c'est que leurs ouailles soient contentes de leur sort. Ils n'ont rien à gagner par l'agitation industrielle même si elle semble victorieuse pour le moment en faisant augmenter les salaires. Les prêtres sont des arbitres justes et éclairés et ils règlent, chaque année, des centaines de conflits divers, qui, en d'autres provinces, deviendraient des grèves générales. C'est peut-être la mission de la province de Québec, de montrer au reste du Canada, la route à suivre pour la solution du problème entre le capital et le travail."—(Mail & Empire).

LE FRANCAIS ESSENTIEL

"La *Presse* de Montréal dit que la connaissance de l'anglais est essentiel au Canadien-français. La connaissance du français n'est-il pas aussi essentiel au canadien-anglais.

"Ce complément à la pauvre éducation que l'on donne généralement peut paraître superflu. Pouvons nous cependant concevoir que nous avons reçu une éducation brillante, si nous n'avons pas appris le français?

Une fausse conception politique a été la cause de la création d'une situation délicate qui a éloigné le beau et expressif langage français. Aussi longtemps que nous nous considérerons comme des provinciaux aussi longtemps nous pourrons nous dispenser d'apprendre une autre angue que l'Anglais. Mais ne serons-nous pas appelés un jour à voyager Devons-nous refuser l'avantage de pouvoir converser avec l'autre moitié du Canada? Ne devons-nous pas nous nourrir de la litérature du peuple le plus brillant de la terre? Devons-nous accepter la seconde place dans la diplomatie? Devons-nous rester incompris dans nos relations étrangères? Allonsnous négliger d'acquérir une éducation qui devrait être presque obligatoire chez tout parlementaire? Apprendre le français ne veut pas dire être entrainé dans un dédale de race et de religion où nous ne devrions pas nous engager. Comprendre le français veut dire tout simplement que l'on a reçu une bonne éducation.

"La culture du français fera disparaître une foule de sots préjugés. Dans notre pays bi-lingue il est aussi patriotique pour l'Anglais d'apprendre le français, qu'il est nécessaire pour le français de connaître l'Anglais dans ses relations commerciales. L'importance de la connaissance du français se trouve dans le fait que c'est le langage de la diplomatie. Les canadiens vont étendre leurs opérations dans tous les pays du monde.

"On demande des jeunes canadiens pour des postes importants dans tous les pays. Aucun préjudice insulaire et aucune hérésie politique devraient être assez puissantes pour empêcher le jeune anglais de perfectionner sa propre langue par une étude approfondie de la langue française."—(Winnipeg Telegram.)

* * *

C'est ce que l'on appelle bien parler.

Qu'il serait facile de bien s'entendre si l'on voulait de tous côtés mettre toutes ses énergies à la diffusion de cet enseignement supérieur.

Si le Canada voulait sincèrement devenir un vrai pays bi-lingue, il pourrait sans fause prétention aspirer à la première place parmi les nations du monde.

LE RAJUSTEMENT DES PRIX PRENDRA UNE GENERATION

(La Patrie)

Au cours d'un discours devant les épiciers en gros réunis à Toronto, Sir Edmund Walker, président de la Canadian Bank of Commerce, a fait les remarques suivantes :

Pourquoi les prix des matières premières ont-ils monté aussi fortement? Ils ont monté parce qu'à un moment, c'est-à-dire voici trois ou quatre mois, chaque intermédiaire agissait férocement et s'évertuait à obtenir tout ce qu'il lui était possible d'atteindre. Il donnait volontiers ses ordres aux fabricants sans se soucier du prix. "Prenez ma commande maintenant, disait-il, vous déterminerez le prix ensuite."

Telle était l'attitude de l'intermédiaire à peu près sur toute l'étendue du globe—au moins ici, en Angleterre, en France, au Japon, aux Etats-Unis.

La conversion par les gouvernements, de leurs surplus de numéraire en papier, la réalisation de ce que la guerre signifiait réellement, l'attitude des banquiers, transformèrent presque tous lès intermédiaires en bêtes sauvages. On se demande, avec étonnement, si ces derniers ne sont pas animés du désir de posséder toutes les denrées du marché. Des milliers d'hommes d'affaires qui étaient des acheteurs rusés sont devenus des vendeurs.

La brusque montée des prix des matières premières est due à ce changement tout psychologique. Elle est due également à la diminution du pouvoir d'achat des populations, mais c'est principalement dans ce modi d'ordre mental qu'il en faut rechercher les causes.

Si cette théorie est bien fondée, si le pouvoir d'achat des populations n'a pas subi de diminution sérieuse, nous devrions atteindre un niveau plus ferme de prix, une base sur laquelle on pourrait établir un énorme volume de production, particulièrement en ce qui concerne la construction des édifices. Je ne prétends pas que les prix s'abaisseront très considérablement, parce que je crois que—pour la génération à venir—il faudra se risquer à des conditions très dures.

La nécessité de payer nos dettes de guerre nous impose ces conditions; il n'y a pas d'autre voie à suivre. Nous devrions mesurer notre facilité de production, et les services par nous rendus, en les comparant à nos dettes de guerre. C'est ainsi que le monde procèdera maintenant.

Pour l'instant, en raison même de notre désorganisation, nous ignorons ce que pourraient être des prix normaux. En vérité, nous n'avons aucune idée d'un prix normal pour quoi que ce soit. Ceci nous devrait donner une nouvelle base. Déjà, dans la Nouvelle-Angleterre, les fabricants de chaussures établissent des contrats conformes au niveau actuel des prix. Si nous pouvions atteindre un niveau rationnel, nous entrerions dans une ère de prospérité nouvelle, sur une base plus ferme que toutes celles qui se présentèrent depuis le début des hostilités bien que cette basse puisse être élevée. Mais nous rencontrons une difficulté sérieuse et nouvelle depuis la fin de la guerre, concouremment avec la hausse des prix, nous avons souffert de l'affaissement des énergies dans les classes incultes des sociétés. Ces populations se laissent abattre et se contentent de dire : "Nous avons eu un temps pénible pendant les trois ou quatre dernières années et nous n'entendons pas travailler si durement maintenant."

Ils oublient, ces pauvres êtres, que la société est un système qui s'appuie sur la coopération d'au moins 98 pour cent des hommes et que tous—à l'exception de quelques richesoisifs—doivent travailler huit heures par jour ou au moins fournir une quantité de travail convenable s'ils veulent ne pas tomber dans le paupérisme.

Qu'importe que l'homme porte un oiseau, qu'il soit un mécanicien habile. un épicier en gros ou un banquier! Il est absolument clair qu'il doit accomplir un temps de travail raisonnable pour que toutes choses aillent normalement. Depuis la guerre, nombre de membres de notre société ont décidé de ne pas travailler normalement et ont demandé plus de salaire pour ce qu'ils consentaient de faire. Par quoi le fabricant a-t-il satisfait à ces demandes? Par l'addition de la différence entre le coût et l'efficacité du travail pour le salaire par lui accordé. Cette différence, c'est le consommateur qui la paie et il la paie parce que luimême possède beaucoup d'argent.

Si on met fin à cette profusion de richesse et à ces dépenses frénétiques, qu'adviendra-t-il? Un grand nombre d'ouvriers cesseront de pouvoir s'employer. Dans cette occurrence, la grande question est de savoir si ceux qui conserveront leur travail pourront suffire à la tâche. J'estime que l'efficacité du labeur s'est déjà améliorée. On constate, par exemple, que la situation des aciéries est meilleure aux Etats-Unis.

Mais, en tous cas, il nous faudra attendre le moment où le parti du travail comprendra qu'un homme qui peut gagner sa vie en donnant huit heures d'efforts, loin d'être un infortuné, compte au contraire parmi les heureux du monde. Jusqu'à ce moment la production ne satisfera pas aux demandes et il n'y aura pas réellement de prix normaux.

LE PRESIDENT DE LA FRANCE

(La Presse)

Si l'élévation de M. Paul Deschanel à la présidence de la République a causé quelque surprise en certains milieux, la maladie qui l'a terrasé et la démission qui en a été la conséquence ont produit, non seulement en France, mais aussi à l'étranger, principalement dans les pays qui ont des affinités plus directes avec la France, un vif sentiment de douloureuse stupéfaction.

Un homme s'est trouvé d'une correction parfaite, dans sa vie privée comme dans toute les formes de la vie politique, littéraire et sociale; un homme d'une sobre mais impeccable élégance, dans sa tenue comme dans ses discours, ayant le plus grand souci des nuances et la belle coquetterie de la note juste en toutes choses.

Ceux qui ont vu M. Paul Deschanel dans son rôle de président de la Chambre des députés de France ont pu juger de la maîtrise que cet homme avait sur luimême et de l'emprise qu'il avait sur les autres. Alors que la violence des partis politiques se déchaînait dans l'assemblée, alors que la tempête devenait terrible, M. Deschanel, calme et ferme, souriant mais résolu, savait ramener l'ordre et l'harmonie.

Dans ces dix dernières années surtout, M. Deschanel avait une ambition, ambition bien permise aux hommes de sa valeur et de son patriotisme, qui se doivent autant à leur pays que le pays se doit à eux, M. Deschanel aspirait à la présidence de la République.

Lorsque le suffrage de ses pairs l'éleva, en janvier dernier, à la magistrature suprême, le nouveau président se rendit compte, seulement, de la lourde tâche qui allait lui incomber. M. Deschanel avait pu apprécier quelle mission M. Thiers avait eu à remplir. Plus près de lui, il avait vu M. Poincaré à l'oeuvre. Il avait compris que le président de la République française ne doit pas être un personnage politique de second plan, un simple objet d'apparat.

Il savait le rôle tout puissant, bien que sans jouer les grandes vedettes, que son prédécesseur immédiat avait tenu dans le cours de sa présidence, tant au sujet de la politique intérieure de la France que de son merveilleux effort dans la dernière guerre. Il savait quel intérêt prépondérant le président avait eu dans la formation des ministères, il savait que Clémenceau, le Père la Victoire, avait été le choix de M. Poincaré.

Enfin, pour être impartial, pour rendre justice à la conscience perspicace et droite du nouvel élu, M. Deschanel ne pouvait se dissimuler quel homme justement populaire était ce Père la Victoire et à quelles combinaisons politiques ce dernier avait succombé.

Comme entrée de jeu, M. Deschanel avait donc de grandes considérations sur le passé, et l'avenir lui montrait de grandes oeuvres à accomplir.

Comme politique, comme orateur, comme écrivain, comme homme du monde, le nouveau président était superbement doué: il eût fait de grandes et belles choses. Il eût fait honneur à la France.

Mais un mauvais génie devait, tout à coup, s'attaquer à cette intelligence d'élite, à cette esprit brillant, à l'homme d'Etat impeccable et à l'académicien d'un commerce si agréable.

La maladies de M. Deschanel est un désastre qui vient frapper cet homme en pleine gloire; un désastre qui étonne, qui effraie les grands politiques, les maîtres du verbe et de la pensée; un désastre qui les rend songeurs.

Et, maintenant, quel sera le successeur de M. Deschanel?

Cette question intéresse, non seulement la France, mais un peu tout l'univers, en raison du rayonnement de la France sur le monde et du rôle général qu'elle joue dans les diverses branches de l'énergie humaine.

On a mis de l'avant le nom de M. Millerand. Celui-ci refuse : il a assumé une rude tâche, celle du maintien de l'intégralité du traité de Versailles en même temps que des bonnes relations de la France, et l'on sait quelle fermeté il sait montrer dans les grandes occasions. Millerand, c'est un Clémenceau moins rude mais tout aussi tenace.

Comme président de la République, le premier ministre serait forcé d'abandonner la lutte ouverte qu'il a entreprise. Toutefois, si un président du Conseil des ministres de son choix, Poincaré ou Briand, lui succédait, la même politique pourrait être suivie.

M. Jonnart est un "self made man", qui a donné les preuves de sa modération et de sa fermeté, deux belles qualités chez un président. M. Ribot est dans un âge où la vigueur morale n'est pas toujours aidée par la vigueur physique. Le maréchal Foch a encore besoin d'avoir les yeux tournées vers l'Est.

M. Millerand, qui n'a pas le droit de se soustraire au voeu de la députation française et aussi à la voix populaire, et M. Jonnart, apparaissent comme les deux candidats les plus en vedette.

Mais toutes ces suggestions ne valent que ce qu'elles valent, et la politique a parfois de bien étonnantes surprises.

L'OUEST EST PROSPERE

Calgary,—Contrairement à l'opinion généralement répandue dans l'Est, les provinces de l'Ouest sont, au point de vue industriel, presque aussi prospères qu'au point de vue agricole. L'industrialisation des villes de la prairie se fait rapidement et les ressources naturelles du pays sont développées et utilisées.

Dans les principales villes des provinces de l'Ouest, il y avait, il y a deux ans, 1,606 manufactures, représentant un capital de $232,-497,626.00, et employant 35,562 personnes. Cette production industrielle représente au moins 50% de la récolte moyenne de blé dans ces provinces. Ces industries établies et prospérant sous un régime de protection, ont naturellement besoin et demandent en conséquence la continuation de la même politique.

Le développement industriel est très varié. Les moulins à farine tiennent la tête du mouvemnet, mais la production est grande aussi dans les vêtements, la vaisselle, la verrerie, les matelas et les pâtes alimentaires. Le Manitoba est la province la plus industrialisée et cela s'explique par l'abondance des pouvoirs d'eau qui lui fournissent l'énergie électrique à bon compte. La province d'Alberta, non seulement jouit du même avantage en énergie électrique, mais de plus partage avec la Colombie Britannique le privlège de pouvoir se procurer le charbon à meilleur marché que les autres provinces. Prise entre ces deux provinces dont la facilité de développement sont si grandes, la Saskatchewan, n'ayant pas de charbon, pas de pouvoir d'eau et mal pourvue de bois et de ressources naturelles, se plonge instinctivement dans l'agriculture, et les produits de la terre sont sa meilleure source de revenu. Ainsi donc elle est de par nécessité le lieu de prédilection du libre-échangiste et le dernier échantillon de cette espèce se trouvera toujours dans ce coin de terre.

L'industrialisation de la prairie contribuera à rétablir les conditions dans cette partie du pays. Un seul champ d'action développera forcément un égoïsme de classe très prononcé. L'industrialisation sera un antidote à cette étroitesse de vue. De plus, elle sera une sécurité toujours possible, dans les récoltes dans le cas perdue ou nulle.

Les difficultés d'établissement d'industries ne sont pas plus grandes, maintenant, dans l'Ouest que dans l'Est. Le coût de la vie n'y est pas plus élevé qu'en Ontario ou à Québec. Il est vrai que l'élément ouvrier est plus frondeur ici que dans l'Est, mais cela ne peut pas continuer indéfiniment.

En somme, le développement industriel est très grand et produit un effet considérable dans les affaires économiques, sociales et politiques.—L'Evénement.

M. le juge Hébert de Providence, R. I., E.-U., est en visite chez sa cousine Mme I. Benoit de la rue Desaultel. No 15.



CITY OF ST. BONIFACE

PROMULGATION OF BY-LAWS

NOTICE is hereby give that the Council of the City of St. Boniface has passed and approved of the different by-laws hereinafter mentioned.

No. 1211—To provide for cancelling certain debentures and the entry thereof in the Debenture Register and to authorize the issue of new Debentures in substitution thereof payable by a different mode of payment.

No. 1212—To provide for cancelling debentures issued under the authority of By-Law No. 916, as amended by By-Law No. 1104, and the entry thereof in the debenture Register, and to authorize the issue of new debentures in substitution therefor payable by a different mode of payment.

No. 1213—To authorize the sale of certain Debentures.

No. 1214—To provide for a change in the denominations of debentures authorized by certain By-Laws.

No. 1215—To repeal By-Law No. 1210, intituled "A By-Law of the City of St. Boniface to provide for the issue and sale of debentures to the amount of $200,000.00, as authorized by By-Laws Nos. 916 and 1004."

No. 1216—For the appointment of an Arbitrator in the matter of the claim of J C. Dussault for damages to Lot 805, DGS 76, St. Boniface, Plan 64 and the buildings erected thereon, by reason of the erection of the new Provencher Bridge.

No. 1217—To amend By-Law No. 892, respecting the appointment of a a Pound-keeper and the regulating of Ponds.

No. 1218—To close portions of rue LaVerandrye and rue Thibault and to convey the same to the Canadian Northern Railway Compay and to open as a Highway and as diversion of rue Thibault all that portion of Lot Seventy-Six (76) of the Parish of St. Boniface as shewn and colored Pink on a plan attached to this By-Law.

No. 1220—Fixing the indemnity of the Aldermen of the said City, for the year 1919.

No. 1221—Fixing the Tax Rate in the City of St. Boniface for the year 1919.

No. 1222—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate Lots 7 and 8 Block 1, Plan 1441.

No. 1223—Authorizing the transfer of Tax Sale Certificate Lot 30, Part Lot 82, Plan 2373.

No. 1224—To Open and continue a certain street in the City of St. Boniface.

No. 1225—To authorize the Mayor and Treasurer to make temporary loans from ratepayers or others, and to confirm such loans already made by the Treasurer as are provided for in Sections 526 and 677 of the St. Boniface Charter.

No. 1226—Respecting the appointment of an Assessment Commissioner.

No. 1227—Relating to Waterworks.

No. 1228—Re Tax Sale certificate covering Lot One, Block 5. Plan 2005.

No. 1229—To impose a Waterworks Frontage Rate.

No. 1230—To authorize the assignment of Tax Sale Certificates Nos. 2019 and 2020, held by the City of St. Boniface to Joseph Hebert, of the City of St. Boniface.

No. 1231—Authorizing and assignment of a Tax Sale Certificate to Louis Philippe Roy of Lot 20, Block 13. Plan 1306.

No. 1232—To determine the Business Assessment to be made upon the Corporation Companies, individuals or partnerships, liable thereto, and the Business Tax to be levied on said assessment.

No. 1233—To authorize assignment of Tax Sale Certificate to Achille Houssin of Lot 60, Block 2, Plan 1028.

No. 1234—To enable the City of St. Boniface to borrow from the Banque d'Hochelaga $450,000.00.

No. 1236—To authorize assignment of Tax Sale Certificates to Alice Maude Clark of Lots 72, 73 and the West Half of Lot 74, DGS 86 St. Boniface. Plan 692.

No. 1237—To authorize an assignment of Tax Sale Certificate to Union Bank of Canada of Lot 72 DGS 82, St. Boniface. Plan No. 651.

No. 1238—To provide for assessment by Special Rate the cost of a pavement on Marion Street between the easterly boundary of DesMeurons Street and the Westerly boundary of Dawson Road in the City of St. Boniface.

No. 1239—Assignment of Tax Sale Certificate re Lots 16 and 17, Block 8, Plan 1441, to LaCorporation Archiépiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1240—Assignment of Tax Sale Certificate Lots 5 and 6, Block 8, Plan 1441 to La Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1241—Assignment Tax Sale Certificate Lots 3 & 4. Block 8, Plan 1441. to La Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1242—Assignement Tax Sale Certificate re Lot 2, Block 8, Plan 1441 to La Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1243—Assignment Tax Sale Certificate re Lot 38, Block, Plan 1441, to La Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1244—Assignment Tax Sale Certificate re Lots 36 & 37. Block 4, Plan 1441, to aL Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1245—Assignment Tax Sale Certificate re Lots 3 and 4 Part of Lot 82, Plan 2213 to the Equitable Trust Co.

No. 1246—To authorize assignment of Tax Sale Certificate to the Trustee Company of Winnipeg Limited re Lot 1, excepting thereout the most Northerly 82 feet, Block 33, Plan 386.

No. 1247—To authorize Tax Sale Certificate to the Anglo-Americain Trust Company re Lot 2. Block 5, Plan 2005.

No. 1248—To abolish Jitneys.

No. 1249—To authorize the acceptance of $5000.00 as compensation for the right-of-way of the Greater Winnipeg District as shewn on a plan registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 2531.

No. 1250—Respecting the appointment of a Permanent Board of Assessment Commissioners.

No. 1251—To authorize assignment of Tax Sale Certificate to the Trustee Company of Winnipeg, Limited. of Lot 41. Block 3, Plan 1357.

No. 1252—Assignment of Tax Sale Certificates to Alex. Parker re Lots 19 and 20, Block 18. Plan 386.

No. 1253—Respecting the Supply of Water to the Rural Municipality of St. Vital by the City of St. Boniface.

No. 1254—For the appointment of a Poundkeeper and to regulate Pounds.

No. 1255—Authorizing an Assignment of Tax Sale Certificate to John Orr Newton of Lot 13, Block 34, DGS 80-89 St. Boniface, Plan 386.

No. 1257—Authorizing an Assignement of Tax Sale Certificate to John Orr Newton of portion of Lot 7, Block 34, DGS 80-89 St. Boniface Plan 386.

No. 1258—To open as a public highway all those portions of Lots 121 and 122 of the Parish of St. Boniface as shewn and colored pink on a plan attached to this By-Law.

No. 1260—To regulate the use on City Streets of traction engines, thrashing machines, harvesters and other heavy machines.

No. 1261—Regulating public bridges.

No 1262—To close portions of St. Joseph's Road in the City of St. Boniface and to convey the same to La Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de St. Boniface.

No. 1263—Fixing the indemnity of the Aldermen of the City of St. Boniface for the year 1920

No. 1264—Fixing the tax rate in the said City for the year 1920.

No. 1265—Authorizing assignment of Tax Sale Certificates to the First National Investment Company, Limited, re lots 115, 116, 123, 125, 126, Block 1, Plan 1053.

All persons are hereby required to take notice that any one desirous of applying to have such by-laws or any of them, or part thereof quashed, must make his application for that purpose to a Judge of the Court of the King's Bench sitting in Chambers, within two weeks next after publication of this notice, once a week, for three successive weeks in the newspaper called "Le Manitoba", or he will be too late to be heard in that behalf.

By Order,
Ernest GAGNON,
City Clerk.

St. Boniface. Man..
September 23rd. 1920.

CE QUI A MANQUE A LA FRANCE

Les dernières révélations sur la politique orientale de M. Clémenceau sont à coup sûr étranges. Le général Franchet d'Esperey, qui commandait en chef l'armée de Salonique, voulait, après avoir mis hors de cause l'armée bulgare, marcher sur Budapest et sur Vienne. Le président du Conseil d'alors avait un autre plan. Il lui donna l'ordre de diviser son armée en deux fractions, de diriger l'une sur Constantinople sous les ordres d'un général anglais et d'envoyer l'autre en Russie méridionale.

C'est cet acte qui a livré la Turquie aux Anglais. Nous pâtissons aujourd'hui de cette faute intiale. L'abandon de Mossul, de la Palestine de Damas, l'évacuation de la Cilicie, tout découle de là. C'est que M. Millerand appelle proportionner notre action à nos moyens.

Nos moyens militaires ont été grands ; l'Allemagne l'a éprouvé à ses dépens. Si nous l'avions voulu, ils ne l'auraient pas été moins en Asie-Mineure que sur le Rhin. Ce qui nous a manqué, là-bas comme ailleurs, cest une politique cohérente et ferme.

Ce qui nous a manqué, en particulier, c'est le courage d'entrer au cours de la guerre même, en relations avec le Vatican afin davoir le concours moral et religieux qui nous a fait cruellement défaut, à l'heure où il était le plus nécessaire L'Angleterre protestante n'a pas eu les mêmes scrupules que nous ; dès la fin de 1914, elle a envoyé un ambassadeur auprès du pape et, au moment même où se tenait à San Remo la réunion du Conseil suprême, M. Balfour allait à Rome et règlait avec le Saint-Siège les dernières modalités de la main-mise britannique sur les Lieux-Saints du christianisme.

Pour s'assurer les territoires dont la possession leur importait tant, les Anglais n'ont pas craint de négocier à la fois avec les Israélites du Sionisme et avec le chef du catholicisme. Voilà des gens qui savent ce qu'ils veulent. Ne soyons pas surpris s'ils nous ont roulés.

(La "République française")

FEUILLETON DU "MANITOBA"

No 11

Le Grand Mufflo

Par Pierre L'Ermite.

Ma femme, c'est une beauté, elle s'appelle Léontine; elle a les yeux plus bleus que notre bleu de la buanderie, et des cheveux jaunes d'or comme la boutique des déménageurs d'a côté de chez nous.

C'est te dire qu'elle est très gentille, très aimable, et qu'elle m'idole littéralement. Elle a 100,000 francs de dot, mais seulement à la mort de ses tantes, qui ne vivront plus longtemps maintenant; car, après le départ de Léontine elles vont s'ennuyer à cent sous par tête et se faire un mauvais sang à tout casser; du moins, et l'espère.

Dans le cartier, tout le monde me félicite et veut être de la noce, j'invite tous les blanchisseurs du pays puisque c'est, comme qui dirait, mon adieu à la blanchisserie.

Je t'invite aussi, mais toi, pour le lonche seulement; car la situation de la famille de ma fiancée adorée m'oblige à faire royalement les choses.

Il y aura 25 voitures à deux chevaux pour les invités; ça coûte 20 francs chaque voiture avec l'avoine à discrétion: on fera le grand repas (celui oquel tu ne sera pas) aux Trois Canons, une maison de premier ordre, où j'ai des réductions de 45 pour cent, parce que mon ami Poulinaud, c'es tlui qui les blanchit, et qu'il a parlé pour moi, au régisseur de la chose...

Tu pourras amener ta mère au lonche; seulement, tâche un peu qu'elle soit proprement arrangé, parce qu'il y aura du monde de la haute; et, sans en avoir l'air naturellement, je compte sur toi pour dire aux amis de ne pas trop faire de bruit à l'église, par rapport que chez les gens de la famille de ma femme, c'est mal porté.. tu saisis...?

D'ailleure, les cönvenances sont là, et on n'invite pas les gens pour qu'ils vous facent des affronts devant les populations.

Naturellement tu supposes bien que ça ne m'amuse pas d'aller me promener à l'église devant ces affreux curés!... Mais ma femme y tient... Et quand on aime sa femme... ces coquines-là vous feraient passer par un trou de sourit!. . Oh! les femmes!... Donc, on se tiendra bien; une fois c'est pas coutume... On se rattrappera après... Pas vrai?

Je te serre la main d'amitié: si tu viens. tâche d'avoir une redingote... On en loue de très belles, pour une soirée, chez le marchand qui est à côté du marchand de vin qui fait le coin de la rue du Radis Noir.

Ton cousin pour la vie.

R. P. D. Mufflo.

P. S.—N'oublie pas qu'on met des gants... Seulement lave-toi les mains tout de même à cause qu'à table on les retire presque toujours.

Lettre d'Elle

Ma chère Herminie,

Une grosse..., très grosse nouvelle... la nouvelle des nouvelles!... Je me marie!

Contre qui? Je vais te conter la chose par le tout menu... là... bien à mon aise, dans ma petite chambrette, où le soleil caresse joyeusement mes quatre pots de géraniums.

Ça y est!...

L'occasion que nous cherchions depuis quatre ans, je viens de la trouver de la façon la plus drôle du monde...

Figure-toi que, l'autre jour, j'étais avec ma tante sur la plateforme du tramway; et je ne songeais quà respirer le bon et gai soleil d'avril, quand, tout à coups un gros pépère, piqué de je ne sais quelle mouche, quitte sa place d'intérieur, et, avec la grâce d'un éléphant qui marche sur des violettes vient cérémonieusement me l'offrir.

A parler vrai, je le reçus plutôt avec fraicheur: tu connais mes goûts très exactement sur la façon dont j'apprécie l'atmosphère intérieure d'un tramway; aussi, je passai la main à ma tante, et je fis Charlemagne.

Le pépère en question vit-il dans cet acte de parfait égoïsme la preuve d'un immense dévouement envers celle qu'il prenait pour l'auteur de mes jours...? Ou bien la jolie petite tête que je possède eut-elle le talent de l'éblouir...? C'est plutôt ça!... Bref, de fil en aiguilles, la conversation s'engagea... Je sais que c'est très mal porté, mais pe me disais qu'avec le possesseur d'une tête pareille la chose ne tirait pas à conséquence; d'ailleurs, j'avais mon idée!...

E bien! figure-toi que c'est avec celui-là que je me marie...! Il a découvert que son frère était notre blanchisseur, l'a remplacé d'office, accrocher son chapeau aux étoiles, nous a apporté notre linge lui-même la semaine suivante, et a tellement causé, que la résolution m'est venue d'appronfondir la question...

Or, je l'ai si bien creusée que je me suis décidée.

Voici la situation : Ce garçon-là a tous les bonheurs...

Il est doué d'une tête qui, le persil en moins, rappelle assez celle des veaux qui ornent la devanture de notre tripier... Quant à être bête...! Je te confie qu'il l'est d'une façon tout à fait peu commune! Mais il possède, sonnant et trébuchant, 4,000 francs de rentes et une blanchisserie qu'on peut louer autant. C'est du certain, du solide... J'ai tout constaté moi-même, avec l'esprit pratique que tu me connais.

Il n'y a aucune espèce d'aléa...

Ses parents s'appelaient Rumahu; mais dans le pays, tout le monde le connaît, lui, sous le titre harmonieux et tout à fait régence de Mufflo, ce qui complète mon personnage...

Comme tu peux le voir, au lieu d'un magot j'en aurai deux!...

Le premier, je l'ai toujours voulu, car tu sais que les questions de coeur me font beaucoup rire : quant au second, c'est-à-dire quant à la personne de mon très doux fiancé... de mon brillant chevalier!... De deux choses l'une... Ou il est susceptible d'être un peu dégrossi, et alors je chargerai les événements de la chose, car il est destiné à emmagasiner pas mal de camouflets; ou, ce qui est plus probable, et ce que d'ailleurs je préfère, il est indécrottable; dans ce cas, je le laisserai très tranquillement au porte-manteau de mon existence.

Un détail te prouvera l'épaisseur de la couche de bêtise léguée par ses aïeux: il ne m'a même pas demandé ce que j'apportais en dot!... Je lui ai négligemment dit, hier au soir, que ma tante (que j'ai décorée d'un anévrisme double pour la circonstance) me laisserait 100 à 150,000 francs... après sa mort naturellement, et que si notre intérieur était très simple, c'était uniquement parce que nous étions en délicatesse avec notre famille, mais que tout était très arrangeable.

Là-dessus, il a bu du lait...!

Pauvre chat chéri!

Je compte sur toi est sur Honorine pour nous prêter 500 francs afin de jouer dignement la comédie jusqu'au bout... J'aurais bien la ressource de vendre ses premiers cadeaux, mais il est plus prudent d'attendre... D'ailleurs, je te donnerai du six pour cent.

Prépare ta toilette, plutôt criarde; vois si, dans ton entourage, je ne pourrais pas louer quelques parents respectables, pour la circonstance: une ou deux décorations feraient un effet superbe...

Annonce la nouvelle aux amis, mais garde le dessous des cartes pour toi.

Je t'embrasse, chérie, bien affectueusement.

Léontine Mobichard.

P. S.—A cause de l'affaire, nous avons déménagé vive-ment; je laisse mon métier de modiste, mes chapeaux, ma patronne. Je laisse tout pour ce cher ami! Nous demeurons actuellement, ma tante et moi, 27, rue des Trois-Seigneurs.

CHAPITRE IX

Le mariage de Mufflo

Jamais, de mémoire de Mufflo, il n'y avait eu tel vacarme à la blanchisserie qui fait le coin de l'église.

Dès 4 heures du matin, le digne Oscar Cascarreaux, ayant des idées très vagues sur l'heure habituelle des lunchs, et craignant de manquer l'ouverture de celui dont il était susceptible, se pendit à la chaîne de la sonnette de la blanchisserie, aidé de sa femme et de sa mère.

Comme il n'obtenait pas de réponse immédiate, les trois petits Cascarreaux dont il avait enrichi l'humanité, très expérimentés dans l'art d'allonger les cordons de sonnette, lui offrirent leurs services, mais pourtant sans résultat appréciable.

La Mufflerie restait fauve et silencieuse dans la nuit très noire.

Les bouledogues eux-mêmes, si forts en gueule d'habitude, semblaient se reposer des fatigues de ce mois de financailles.

En effet, depuis plus de six semaines, les malheureux ne finissaient leur journée qu'à 3 heures du matin, quand Mufflo, heureux et se redressant comme s'il voulait passait entre leur double salve d'aboiements.

Oscar Cascarreaux, suffoqué de n'avoir pas de réponse, et se demandant si la noce n'était pas déjà partie, fit avec les deux battoirs qui lui servaient de mains une sorte d'entonnoir et se mit à hurler dans la ruelle :

(A suivre)

UNE SEULE EGLISE CATHOLIQUE

(La Prese)

La réunion de Lambeth semble le point de départ d'un travail considérable pour grouper les différentes églises protestantes sous un vocable général, tout en laissant à chaque confession ses dogmes séparatifs. Mais ce vocable ne peut être celui de "catholique".

La conférence, à laquelle assistait notamment l'évêque Farthing, représentant l'Eglise anglicane de Montréal, avait un caractère officieux, et les résolutions qui y ont été prises n'étaient nullement impératives, comme l'a fait remarquer l'archevêque anglican de Cantorbéry. Les anglicans ne prétendent rien imposer. Ils laissent chaque unité libre d'agir comme si la conférence n'avait pas eu lieu. Ce n'est pas, dit l'évêque Farthing, la question d'une communion qui veut en absorber une autre; l'idée est d'unir toutes les énergies pour le plus grand bien de tous. Il faudra faire des concessions pour rendre cette union des églises chrétiennes véritablement effective, concessions qui pourront être faites en autant que nous ne sacrifirons pas les principes essentiels sur lesquels reposent les églises chrétiennes.

A propos de cette conférence, le "Catholic Register" déclare que cette réclamation par les protestants du vocable de Catholique et leur appel à l'unité excitent la surprise.

L'organe de Monseigneur McNeil explique que l'Eglise d'Angleterre, comme l'a si bien décrite Swift, est d'abord l'église de l'Empire britannique, tandis que l'Eglise catholique, l'Eglise du Te Deum et du Concile de Nicée est quelque chose d'autrement différent. C'est l'Eglise universelle, d'après le texte latin : "*Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia*".

Après nombre d'arguments apportés à l'appui de sa thèse, qu'il n'y a qu'une Eglise catholique, celle qui est Une, Sainte, Catholique et Apostolique, et qu'aucune confession protestante, pas plus l'Eglise anglicane qu'une autre, ne peut se réclamer du titre de catholique, le "Catholic Register" en arrive à la conclusion suivante : "La conférence de Lambeth, en dépit de toutes ses prétentions et de toutes ses lettres encycliques, représente, comme toujours, une réunion de protestants séparés par l'abime de l'unité de l'Eglise du Christ. L'Eglise catholique seule est une dans l'essence de sa doctrine et des sacrements aussi bien que par la communion mutuelle de ses membres. Elle est sainte par son Fondateur et la chaîne continue de ses saints. Elle est catholique ou universelle par sa constitution, en profession et en fait. Elle est apostolique, fondée par le Christ et ses apôtres."

Pourquoi les patriotes Canadiens-français s'abillaient en "étoffe du pays" et portaient des "souliers de boeuf

Lorsque l'un de nos artistes canadiens-français, Julien, Vézina, Massicotte, Gagnon, ou autre, veut mettre sous nos yeux un véritable Canadien de l'ancien tmps, il vous représente un brave hommes à l'allure jovial, vêtu d'un "surtout" en étoffe du pays et coiffé d'un énorme casque defourrure ou de la tuque traditionnelle.

Cet accoutrement bizarre est-il bien celui que portaient nos pères, et pourquoi le portaient-ils? La connaissance de notre histoire est singulièrement instructive et intéressante à ce sujet.

A l'époque héroïque où vivaient nos pères, vers 1837-38, nous n'avions pas des industries bien nombreuses ni très variées. La traite des fourrures constituait encore la branche la plus considérable du commerce canadien. Aussi importait-on presque tout, àpart les produits alimentaires.

Parmi les rares industries du tmps, deux—à peine développées—sont à mentionner; celle de la fabrication à domicile de "l'étoffe du pays" et celle de la fabrication par des savetiers des "souliers de boeufs."

Nos pères comprirent qu'il était de leur devoir patriotique d'encourager ces industries naissantes.

Le 7 mai 1837, une grande assemblée était provoqué à St-Ours, par M. Séraphin Chérier. Wilfrid Nelson fut le principal orateur. En termes énergiques il montra la nécessité d'assurer l'indépendance économique du Bas-Canada. Son éloquence pleine de bon sens convainquit ses auditeurs puisque son discours fut suivi de l'adoption enthousiaste par l'assemblée de la résolution suivante : "Que le peuple du Bas-Canada s'abstiendra autant que possible de consommer des articles importés, mais fera usage des produits fabriqués au pays."

Sans tarder les patriotes se firent confectionner des vêtements en "étoffe du pays" et se mirent à porter des "souliers et boeufs."

En agissant ainsi nos ancêtres nous ont donné une leçon que nous ne devons pas perdre de vue. Aujourd'hui d'ailleurs il n'est pas nécessaire d'en venir là, il suffit—pour assurer notre indépendance économique, d'acheter de préférence des articles de fabrication canadienne.

Un article que nous devons en particulier exiger de nos fournisseurs, c'est la chaussure faite au pays par les nôtres.

Nous sommes loin du jour où l'industrie de la chaussure consistait uniquement dans la fabrication à domicile des "souliers de boeufs." Aujourd'hui 65% des chassures fabriquées au Canada proviennent de la province que Québec—40% des manufactures de chaussures du Canada appartiennent en toute propriété à des industriels canadiens-français et les 7-8 des ouvriers et ouvrières employés à la fabrication, aussi bien dans les ateliers français que dans les ateliers anglais de la province sont des Canadiens-français.

Cette industrie est donc véritablement une industrie canadienne-française.

Les Américains exportent chaque année chez nous pour quatre millions de dollars de chaussures sur lesquelles un million doit être payé en droits de douane. Par conséquent lorsque nous achetons une paire de ces chaussures nous sommes loin "d'en avoir pour notre argent" selon l'expression populaire, puisque dans le prix de vente sont compris les droits de douane, les frais élevés de transport sans compter la perteduc hange—notre dollar n'étans pas accepté pour sa pleine valeur aux Etats-Unis.

D'ailleurs comme qualité, la plupart des chaussures américaines sont inférieures à celles faites chez nous. Quant à la prétendue supériorité des chaussures américaines comme style, elle est imaginaire, puisque les créations américaines sont connues et livrées simultanément par nos industriels.

Soyons dignes de nos ancêtres. Exigeons des chaussures canadiennes et contribuons ainsi au développement d'une industrie dans laquelle les nôtres ont acquis une place prépondérante.

Comment l'industrie aide à l'agriculteur

L'antagonisme existant trop souvent entre le campagnard et le citadin ne date pas d'hier. La Fontaine lui-même en parlait dans ses fables.

Pourtant leurs intérêts sont solidaires; ceux du cultivateur et de l'industriel par exemple, sont intimement liés. Les Anglais ont trouvé le mot "inter-dépendance" pour exprimer cette idée de dépendance réciproque dans laquelle sont l'agriculteur et le fabricant par rapport l'un à l'autre.

Quand des industries sont prospères il s'en suit qu'elles font travailler et vivre une plus grande quantité de gens, ce qui a comme conséquence évidente d'augmenter proportionnellement la consommation des produits agricoles.

Toutes les industries rapportent indirectement un profit plus ou moins substantiel aux cultivateurs, dans ce sens qu'elles favorisent l'écoulement de leurs produits à bons prix, mais il en est une surtout qui doit avoir leur sympathie et qu'ils doivent aider volontairement, c'est celle de la chaussure.

Non seulement, en effet, les cultivateurs profitent indirectement de la fabrication de la chaussure qui fait vivre un très grand nombre de gens qui, à leur tour, achètent en abondance les produits des fermiers, mais ils en profitent encore directement puisque la matière première employée,—c'est-à-dire les peaux, dont on fait le cuir à chaussure—est fournie par eux.

65% des manufactures de chaussures du pays sont établies dans la province de Québec; et la majorité d'entre elles appartiennent en toute propriété à des Canadiens-français; enfin les 7-8 de la population ouvrière qu'elles occupent sont des Canadiens-français. On en peut conclure que l'amour de la race autant que le patriotisme et leur intérêt bien compris doivent pousser nos cultivateurs à favoriser la prospérité de cette industrie.

Le Canada importe chaque année pour quatre millions de dollars de chaussures américaines. Ainsi chacun des dollars consacrés à l'achat d'une paire de chaussures fabriquée aux Etats-Unis est autant d'argent qui sert à enrichir nos voisins au lieu d'enrichir nos citadins qui sont les clients les meilleurs de nos cultivateurs.

Enfin il saute aux yeux que plus l'industrie de la chaussure prendra de l'importance dans la province de Québec, plus la demande pour les peaux y sera considérable et plus leur vente sera facile et "payante" pour les fermiers.

DES CHIFFRES

Dans un premier article, nous avous essayé de démontrer, une fois de plus, l'importance de l'oeuvre de l'Association d'Education et l'opportunité incontestable et grandissante de la maintenir, au prix même de grands sacrifices.

Enumérant succinctement les diverses obligations qu'elle a à remplir, nous avions promis de renseigner les nôtres sur l'emploi judicieux des sommes que leur générosité veut bien nous confier pour rencontrer les dites obligations, servant en même temps leurs intérêts nationaux. Nous ne demanderions pas mieux de pouvoir le faire sans avoir à leur tendre la main. Mais, pour vivre, il faut de l'argent, qui ne le sait? Ainsi en est-il de toute compagnie qui s'incorpore, et de toute Association qui veut atteindre son but.

Venons-en au but proposé de ce second article.

Nous avons vu que, faute de ressources personnelles, certaines jeunes filles qui s'enrôleraient volontiers dans le corps enseignant, devraient renoncer à leur noble ambition. Les frais d'Ecole Normale sont dispendieux, et nous ne sachons pas qu'on veuille venir au-devant de nos Canadiennes leur offrir ce cours gratuitement... Mais nous sommes là maintenant pour leur aider. Et vous le savez, le nombre n'est pas peu négligeable d'institutrices qui, depuis trois ans, ont profité de nos secours. Or, depuis trois ans, nous avons dû débourser environ $2,000.00 à cet effet. Cette année, nous présumons devoir y aller de $1,200.00. Et qu'on veuille bien croire que, comme toujours, nous y allons très parcimonieusement dans l'octroi des prêts que nous consentons. Voilà pour cette section de notre oeuvre qui obtient vraiment des résultats très encourgeants. A preuve les quelque vingt jeunes filles qui, grâce à nous, enseignent aujourd'hui dans des centres français de notre province.

Voyons maintenant les écoles libres. Celles-ci que nous assistons de nos deniers, se chiffrent à cinq. Si nous voulons leur apporter une aide efficace, nous prévoyons que les secours venant de l'Association, devront dépasser le millier de dollars. Et encore là nous nous verrons, sans doute, forcés de réduire les demandes qui nous seront présentées, afin de les mettre au niveau de nos ressources.

Un mot du Secrétariat, qui nous coûtera au moins 1,500.00, répartis entre le salaire du Secrétaire, le loyer du bureau, le téléphone, la papeterie, les timbres-poste, et que sais-je? A bien considérer, cette somme de $1,500.00 pour l'entretien de cette partie essentielle entre les essentielles qui constituent l'oeuvre de l'Association n'apparaît-elle pas minime? Pour dépondre aux commissaires et aux institutrices, pour faire la correspondance, envoyer des circulaires, assister aux assemblées et en dresser les procès-verbaux, etc., la présence quotidienne et à heures convenues du Secrétaire est requise.

Nous venons de parler assemblées. Qu'on nous permette de faire mention spéciale du dévouement tout à fait désintéressé—financièrement parlant et de toute façon—de ces Messieurs qui se rendent, deux fois par mois, délibérer sérieusement sur les intérêts de l'Association d'Education. Pareil corps administrateur mérite bien la confiance des nôtres. D'autant qu'il est soumis à l'intelligente direction d'un Président qui place au même rang que ses autres occupation l'intérêt de l'oeuvre.

Ces chiffres et leur raison d'être iront, nous en sommes sûrs, droit au coeur... et à la bourse des ardents défenseurs de nos droits, et à tous ceux de notre race dont le sang coule pur dans leurs veines. C'est tout prochainement que nous avons l'intention d'éprouver leur générosité infatigable et reconnue, dans une campagne de souscriptions dont nous annoncerons la date exacte en temps et lieu.

A la dernière assemblé de la commission scolaire, M. François André à donné sa démission comme concierge de l'école Provencher. M. André est au service de la commission scolaire depuis quatorze ans et quitte pour cause de santé.

DECES

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame G. Charette (née Daigneault) décédée à sa résidence rue Saint-Jean-Baptiste, la semaine dernière. Madame Charette était une dame de Sainte Anne, très respectée et aimée par ceux qui la connaissaient. Elle laisse pour pleurer sa perte son mari et une enfant de 2 ans.

Les funérailles ont eu lieu à St-Malo au milieu d'un grand concours d'amis.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à sa famille.

L'OISEAU DE PARADIS

Légende Suédoise

Tout au nord de la Suède, au penchant d'une haute colline, s'élevait un monastère; c'était un grand édifice à l'aspect paisible, avec un clocher frêle et gracieux autour duquel voltigeaient les colombes. Là vivaient des hommes insensibles aux jouissances de la terre, saints religieux qui n'occupaient leur esprit que de l'héritage promis par le Christ.

Parmi les habitants de Sainte-Croix, c'était le nom du monastère, il y avait un jeune Frère nommé Olaf, qui n'avait point encore prononcé de voeux. Il avait été autrefois riche et mondain, et par moment de grandes peines intérieures venaient l'assaillir. Les tentations de l'intelligence revenaient et la raison interrogeait la foi avec orgueil. En outre, une inquiétude plus poignante s'était dernièrement emparée du Frère. Il avait remarqué souvent que tout ce qui est beau perd son charme par le long usage, que l'oeil se fatigue du plus merveilleux paysage, l'oreille de la plus douce voix, le coeur du plus sincère amour, et il se demandait comment nous pourrions trouver, même dans les cieux, un aliment de joie éternelle. Que deviendrait la mobilité de notre âme au milieu de magnificences sans termes? La jouissance immuable ne devait-elle pas conduire à l'ennui?

L'Eternité! quel mot pour une créature qui ne connaît d'autre loi que celle de la diversité et du changement! O mon Dieu, plus de passé, plus d'avenir, plus de souvenirs ni d'espérances! L'éternité! mot triste, chose qu'on ne peut concevoir sur la terre, que peut-elle donc signifier dans le ciel?

Ainsi raisonnait Frère Olaf, et chaque jour son incertitude était plus grande.

Un matin, il sortit du couvent avant le lever de ses Frères et descendit dans la vallée. Il regarda machinalement la campagne; elle lui avait paru bien belle la première fois qu'il l'avait vue; maintenant, il la considérait avec indifférence; l'habitude l'avait rendu aveugle et sourd.

Quelles beautés célestes pourraient donc occuper éternellement cette âme que les oeuvres de Dieu sur la terre n'avaient pu charmer qu'un instant?

Tout en s'adressant cette question, Olaf avait marché et était arrivé à l'entrée d'une grande forêt. Il y pénétra et il lui sembla qu'à mesure qu'il marchait, la forêt devenait plus grande. Bientôt il aperçut une clairière éblouissante d'une lueur merveilleuse. Il s'assit pour mieux jouir de ce spectacle.

La voix d'un oiseau se fit entendre tout à coup, mais une voix telle que rien au monde n'aurait pu donner une idée de sa douceur. Les murmures les plus enchanteurs, les musiques les plus séduisantes semblaient s'être confondus dans cette voix. Ce n'était point un chant, et cependant on eût dit des flots de mélodies; ce n'était point une langue, et cependant la voix parlait. Science, poésie, sagesse, tout était en elle; en l'écoutant, on savait tout. Olaf l'écouta avec une joie toujours renaissante; enfin la lumière qui illuminait la clairière s'obscurcit et l'oiseau se tut.

Olaf demeura quelques moments immobiles comme s'il sortait d'un sommeil enchanté. Il regarda avec stupeur autour de lui et se leva; ses pieds étaient engourdis, ses membres avaient perdu leur agilité; il sortit avec peine de la forêt pour rentrer au monastère.

Mais à mesure qu'il avançait, sa surprise allait grandissant. Tout était changé dans la campagne. Là où il avait vu de jeunes arbres, s'élevaient maintenant des chênes séculaires. Il chercha sur la rivière le petit pont de bois rustique qu'il avait coutume de traverser; il était remplacé par une solide arche de pierre.

Olaf pressa le pas, craignant de s'être mis en retard, gravit le petit sentier, tourna la prairie et s'avança vers le seuil du monastère; mais celui-ci avait bien changé d'aspect: l'enceinte était plus grande, les édifices plus nombreux. Un petit patane qu'il avait planté lui-même près de la chapelle couvrait maintenant de son feuillage toute la large façade.

En passant auprès d'une fontaine qu'il n'avait jamais vue là, Olaf y aperçut le reflet de son image et frémit: son visage était tout ridé et ses cheveux entièrement blancs. Tout hors de lui, il sonna. Un jeune moine vint ouvrir; Olaf ne le connaissait pas.

— Antonius n'est donc plus portier du couvent? demanda-t-il.

— Je ne connais pas d'Antonius, répondit le Frère.

Suis-je devenu fou? dit Olaf, n'est-ce point ici le monastère de Sainte-Croix d'où je suis parti ce matin?

Le jeune moine le regarda avec surprise :

— Il y a cinq ans que je suis portier et je ne vous connais point; mais c'est bien ici Sainte-Croix.

Olaf promena autour de lui des yeux égarés. Plusieurs moines parcouraient les cloîtres, il alla à eux pour regarder leurs visages, mais il n'en reconnut aucun.

— Y a-t-il ici quelque grand miracle de Dieu? demanda-til. Mes Frères, regardez-moi. N'y a-t-il personne qui connaisse le Frère Olaf?

— Olaf, dit le plus âgé, oui, j'ai entendu dire aux plus anciens qu'il y avait eu autrefois ici un jeune Frère de ce nom. Un jour, il descendit dans la vallée, puis on l'attendit, mais il ne revint jamais. Depuis ce temps, il s'est écoulé un siècle entier.

Olaf jeta un grand cri, car il avait compris la leçon de la Providence. Il se laissa tomber à genoux, et joignant les mains avec ferveur :

— Mon Dieu, dit-il, vous avez voulu me prouver combien j'étais insensé en comparant les joies du monde à celle du ciel. Un siècle s'est écoulé pour moi comme une heure à entendre chanter l'oiseau de votre paradis. Je comprends maintenant les joies éternelles. O mon Dieu, soyez bon et pardonnez à votre indigne serviteur.

Après avoir ainsi parlé, Frère Olaf étendit les bras, baisa la terre et mourut.—*L'Etoile Noëliste.*

AVIS

Avis est donné par la présente que la liste électorale de la Ville de Saint-Boniface pour l'année 1920 a été préparée suivant le dernier Role d'Evaluation revisé, et que copies de cette liste sont affichées aux endroits suivants :

Bureaux du Commissaire-Evaluateur et Greffier, Hotel de Ville, et Bureaux de Poste, Saint-Boniface et Norwood.

Toutes personnes ayant droit de vote aux élections municipales soit comme propriétaire ou locataire sont priées d'examiner la dite liste, et au cas ou on y trouverait des omissions ou erreurs de prendre les moyens prévus par la loi pour y faire les corrections nécessaires en transmettant leur plainte le ou avant le 30 octobre 1920.

Les formules pour ces fins seront fournies sur demande par le soussigné.

Par Ordre,
Ernest GAGNON,
Greffier.

St. Boniface, Man.
le 6 octobre 1920.

A LOUER—Une chambre garnie à louer. S'adresser : 55, rue Masson, Saint-Boniface